

Les répercussions de la crise sur l'emploi en Alsace

L'Alsace fait partie des régions françaises les plus touchées par la forte dégradation de la conjoncture, survenue dès le 2^e trimestre 2008 en France.

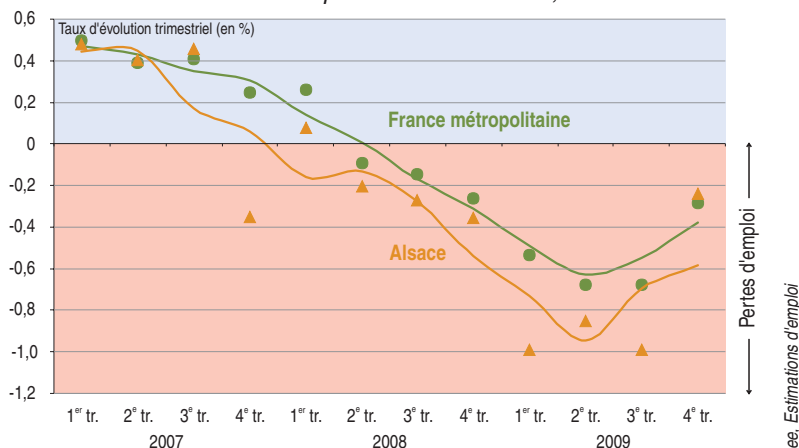
Entre début 2008 et fin 2009, l'industrie, puis la construction, connaissent les plus fortes diminutions d'emploi. Malgré le recours accru au chômage partiel, le nombre de demandeurs d'emploi augmente, particulièrement chez les jeunes et chez les hommes. La montée du chômage est plus sensible dans la quasi-totalité des zones d'emploi industrielles du Bas-Rhin.

Sur la période 2002-2006, l'Alsace a déjà connu un important recul de l'emploi salarié industriel avec un impact fort sur l'ensemble de l'emploi salarié marchand qui diminue de 2,2 %, alors qu'il a augmenté de 1,5 % en France métropolitaine. La crise accentue ce mouvement, de manière toutefois moins marquée que dans d'autres régions industrielles françaises. Globalement, ce sont les régions du Sud (de l'Aquitaine à Provence-Alpes-Côte d'Azur)

- Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, 22 500 emplois salariés du secteur marchand ont été supprimés, soit une baisse de 4,4 %.
- Au plus fort de la crise, près de 8 000 emplois intérimaires sont supprimés, dont 60 % relèvent de l'industrie.
- Au 1^{er} trimestre 2008, 13 000 personnes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi : leur nombre atteint 21 500, au 4^e trimestre 2009.

► La crise est plus profonde en Alsace

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, hors intérim



Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands et intérim

Note : les points correspondent aux taux d'évolution trimestriels, la ligne correspond à la tendance conjoncturelle représentée par les moyennes mobiles.

Source : Insee, Estimations d'emploi

qui sont le moins affectées par la crise, une économie plus présente¹ ayant limité les pertes d'emploi.

Pendant la crise, la détérioration de l'emploi est cependant conséquente. L'Alsace perd en effet près de 22 500 emplois, soit un recul annuel de 2,5 % contre 2 % au niveau national.

Alors que sur la période 2002-2006, la baisse de l'emploi haut-rhinois, au rythme de 1,4 % par an, était à l'origine de la stagnation de l'emploi marchand alsacien, ce département est moins affecté par la crise (-2,2 % par an contre -2,7 % pour le Bas-Rhin). La profonde récession allemande, en particulier dans le Land voisin du Bade-Wurtemberg a eu un impact plus direct sur le nord de l'Alsace.

La sortie de récession, mesurée par la hausse du produit intérieur brut (PIB) après quatre trimestres consécutifs de baisse, intervient en France au deuxième trimestre 2009, grâce aux premiers plans de relance mis en place au début de cette même année. Malgré cette reprise économique, l'emploi continue à se dégrader en Alsace, mais à un rythme moins soutenu, l'intérim montrant des signes de reprise.

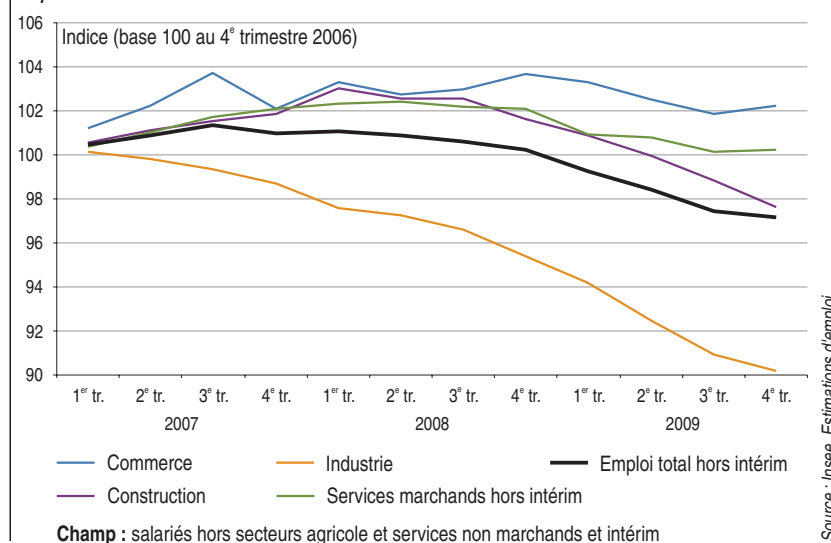
L'Alsace face à la crise

La crise économique s'est traduite par une forte contraction de l'activité et par voie de conséquence du commerce mondial, notamment des biens d'équipements. Elle a davantage touché l'Allemagne dont l'économie est tournée vers l'exportation, le recul du produit intérieur brut y a d'ailleurs été deux fois plus élevé qu'en France. Dans ce contexte, l'Alsace a souffert de ses spécificités : la forte dépendance internationale et le poids de l'industrie.

Dans la période précédant la crise, tous les grands secteurs

Le recul de l'emploi industriel s'accélère avec la crise

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand, hors intérim par secteur d'activité en Alsace



industriels, à l'exception de "l'énergie, eau, dépollution et gestion des déchets", connaissent déjà des suppressions d'emplois, voisines de 2 % par an, le secteur de "la fabrication d'autres produits industriels" réduisant ses effectifs de près de 4 % par an.

Entre 2008 et 2009, le rythme des suppressions d'emplois a été multiplié par deux. Particulièrement affecté, le secteur de "la fabrication de matériel de transports" connaît une forte chute de ses emplois salariés. De 2002 à fin 2009, ce secteur perd le quart de ses emplois, avec un rythme annuel voisin de -6 % à compter du 2^e trimestre 2008, contre -3 % avant la crise. Cette situation a été surtout notable dans le Bas-Rhin qui a pourtant connu une légère croissance des emplois précédemment.

Traversée de crise fortement différenciée selon les secteurs

Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, l'emploi salarié diminue en Alsace de 4,4 %, avec des évolutions différenciées selon les secteurs. 11 500 emplois sont perdus dans l'industrie ainsi que 3 600 emplois intérimaires. Au

plus fort de la crise, il s'agit de près de 8 000 emplois intérimaires supprimés dont 60 % relèvent de l'industrie, principalement dans l'automobile, dans les industries des équipements du foyer, la métallurgie et la chimie, mais aussi dans les équipements mécaniques, électriques et électroniques.

Dans le même temps, la contraction du marché immobilier se répercute dans la construction qui perd près de 2 500 emplois salariés (-5 %). La dégradation de l'emploi dans ce secteur est plus marquée dans le Haut-Rhin (-7,4 %).

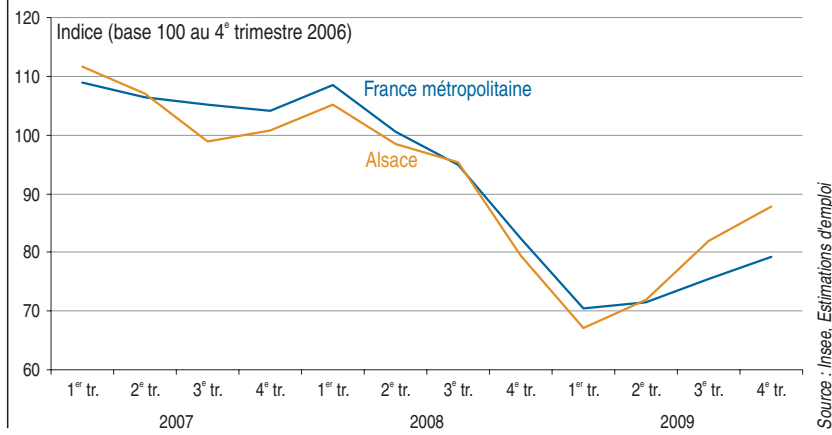
Les services résistent mieux. Ils perdent 2 500 emplois salariés marchands, soit une diminution de 1,7 %.

Les estimations d'emploi trimestrielles localisées portent sur l'emploi salarié des secteurs marchands, hors agriculture, qui se fondent sur une exploitation des données des Urssaf. Il s'agit de la partie de l'emploi la plus sensible aux variations conjoncturelles. Pour mesurer les effets de la crise sur l'emploi, les évolutions des périodes 2002-2006 (du 3^e trimestre 2002 au 3^e trimestre 2006), plus proches des évolutions tendancielles que celles de la période 2002-2007, ont été retenues, et comparées à celle de la période 2008-2009 (du 2^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009).

¹ L'économie présente regroupe les activités visant à satisfaire les besoins des populations locales permanentes et des touristes, par opposition à l'économie productive.

► L'intérim : un ajustement très rapide à la crise

Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Ce sont surtout les services aux entreprises et les activités immobilières qui ont supprimé des emplois.

Les entreprises ont rapidement répondu à la baisse de leur activité par un moindre appel à l'intérim et par le recours au chômage partiel, pour éviter, dans un premier temps, de réduire trop brutalement leurs effectifs. Le nombre d'heures autorisées de chômage partiel, qui correspondait à moins d'une centaine d'équivalents temps plein par mois avant la crise, culmine à près de 10 000 équivalents temps plein au paroxysme de la crise ; il se maintient au-dessus des 6 000 équivalents temps plein tout au long de l'année 2009.

Jeunes et hommes les plus exposés

Ces mécanismes d'ajustement du volume de l'emploi ne permettent cependant pas d'endiguer la montée du chômage : le taux de chômage passe ainsi de 6,4 % au premier trimestre 2008 à 8,8 % au quatrième trimestre 2009. Touchant plus particulièrement l'industrie, employant en majorité des salariés masculins, les licenciements concernent d'abord les hommes. Et la fermeture du marché de l'emploi, en stoppant les embauches de jeunes entraîne une envolée du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans : de 13 000 personnes au

1^{er} trimestre 2008, il atteint 21 500 au 4^e trimestre 2009.

Ce sont aussi les qualifications moyennes qui souffrent le plus de la crise. Les agents de maîtrise, techniciens ou ouvriers qualifiés sont proportionnellement plus nombreux parmi les demandeurs d'emploi, surtout dans les zones d'emploi industrielles.

Un impact différent selon les territoires

De par sa structure de l'emploi, avec notamment l'importance de son industrie, mais aussi du fait de sa position frontalière, la crise a traversé les zones d'emploi d'Alsace avec un impact différent.

Les cinq zones d'emploi les plus industrielles du Bas-Rhin

La part de l'emploi industriel est élevée dans cinq zones d'emploi

du Bas-Rhin : Haguenau-Niederbronn, Wissembourg, Molsheim-Schirmeck, Séléstat-Sainte-Marie-aux-Mines et Saverne-Sarre-Union. La montée du chômage est plus sensible dans la quasi-totalité de celles-ci.

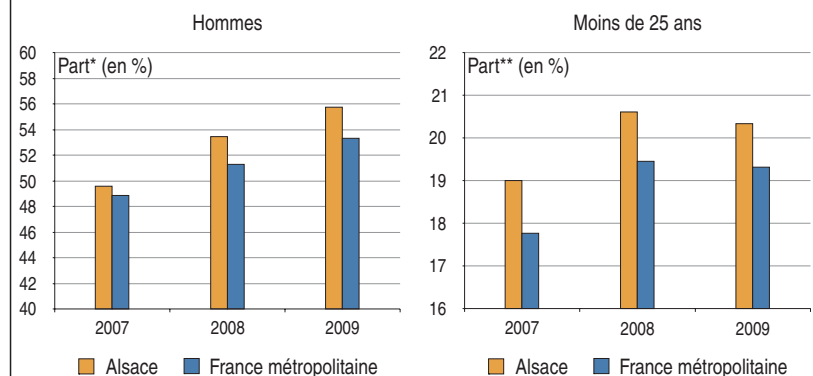
Alors que la baisse de l'emploi frontalier vers l'Allemagne avoisine 3 %, l'emploi salarié marchand diminue de 5 % de Haguenau-Niederbronn à Wissembourg, et le taux de chômage localisé augmente de 3,2 points. La dépendance de nombreuses firmes de ces zones d'emploi à l'économie d'outre-Rhin entraîne un net fléchissement de l'emploi industriel, accentué par des délocalisations dans la pharmacie et la chimie.

Les zones d'emploi de Molsheim-Schirmeck et de Séléstat-Sainte-Marie-aux-Mines connaissent respectivement une baisse de 4,1 % et de 3,4 % de l'emploi salarié marchand, portant le taux de chômage localisé dans ces zones à 6,2 % et 7,9 % fin 2009. Avant la crise, la zone d'emploi de Molsheim-Schirmeck connaissait un niveau très bas de chômage.

La baisse d'activité chez les équipementiers automobiles, conjuguée à des difficultés dans la plasturgie et la fabrication de papier carton, explique pour partie ce recul de l'emploi.

La zone d'emploi de Saverne-Sarre-Union connaît une évolution

► Progression plus rapide du chômage des jeunes et des hommes en Alsace

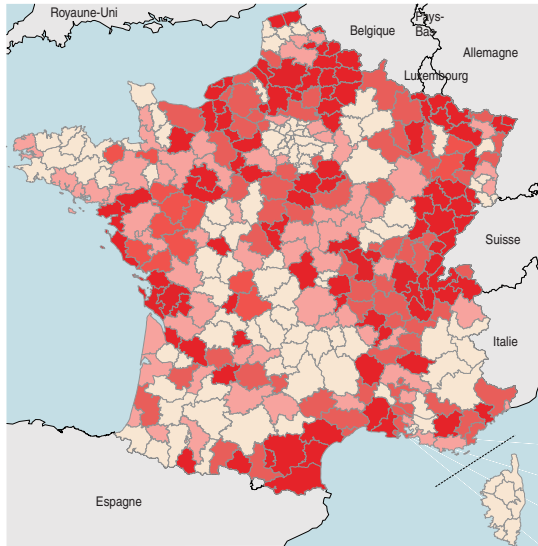


* nombre d'hommes demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A), rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie A), au 31 décembre de l'année

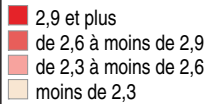
** nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A) âgés de moins de 25 ans, rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie A), au 31 décembre de l'année

Sources : Dares ; Pôle emploi

Écart de taux de chômage par zone d'emploi



Écart de taux de chômage entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009 (en points)



France métropolitaine : +2,4 points

Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands

© IGN - Insee 2010
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Elle est due, pour partie, au fait que près de 40 % des actifs résidant dans la zone d'emploi de Guebwiller travaillent en dehors de cette zone où ils occupent des emplois plus qualifiés donc relativement plus épargnés.

Strasbourg, Mulhouse et Colmar

Les zones d'emploi de Strasbourg et Mulhouse connaissent toujours une situation très défavorable dans la région, avec des taux de chômage respectifs de 9,8 % et 11,5 % au 4^e trimestre 2009.

Et plus particulièrement les villes-centre (Strasbourg rassemble 21 % des demandeurs d'emploi et Mulhouse 11 %) et leurs quartiers en zones urbaines sensibles (ZUS), regroupent près d'un demandeur d'emploi sur cinq. Le taux de chômage augmente de 2,5 points dans ces zones d'emploi durant la crise, l'emploi salarié marchand y est en recul de près de 3 %. Compte tenu du poids des services, l'emploi aurait dû mieux résister, mais l'industrie a particulièrement souffert. Dans la zone d'emploi de Strasbourg, on enregistre des difficultés dans la filière automobile ainsi que dans l'imprimerie, les brasseries et l'agro-alimentaire.

La zone d'emploi de Mulhouse, qui perdait des emplois avant la crise, reste déprimée, avec une accélération des restructurations chez les

équipementiers automobiles, dans le textile et l'agro-alimentaire.

La zone d'emploi de Colmar-Neuf-Brisach, marquée par un chômage élevé dans certains quartiers de Colmar, connaît une situation un peu moins défavorable, le taux de chômage avoisinant 8,1 % fin 2009. Mais l'emploi s'y est dégradé pendant la crise avec une perte de près de 10 % de l'emploi industriel, sensible dans la filière automobile (équipementiers, roulements...), le textile, mais aussi les produits intermédiaires. Le taux de chômage y croît de 2,3 points durant la crise, l'importance des emplois dans les secteurs non marchands limite l'impact de la dégradation de l'emploi marchand.

Altkirch, Saint-Louis et Thann-Cernay

Dans les zones d'emploi voisines de la Suisse, le taux de chômage a augmenté de manière moindre, de 2,2 points à Altkirch et Thann-Cernay, de 1,4 point à Saint-Louis. L'emploi salarié marchand a reculé de plus de 5 %, mais le travail frontalier a moins diminué dans ces zones d'emploi.

Les entreprises du textile ainsi que celles de la fabrication d'appareils électroménagers connaissent une chute conséquente de leurs effectifs dans la zone d'emploi d'Altkirch.

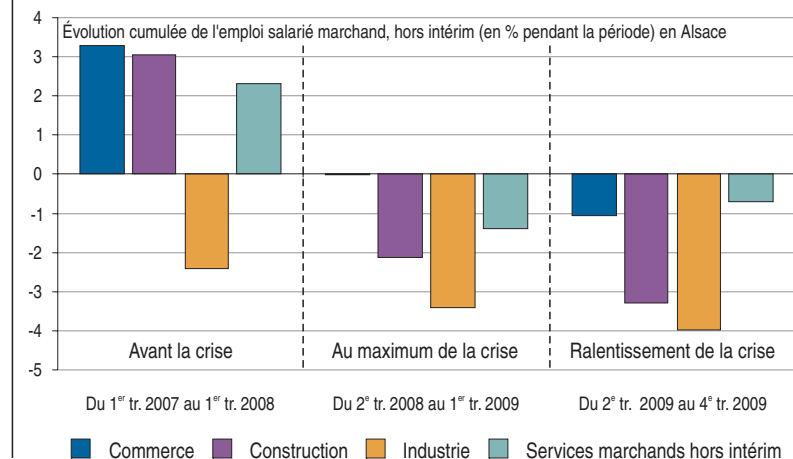
La zone d'emploi de Thann-Cernay perd près de 10 % de ses

assez proche de la moyenne régionale, avec une moindre dégradation de l'emploi industriel et de la construction, mais un emploi dans le commerce et les services marchands plus fragile. Des entreprises traditionnelles de la lingerie, de la tuilerie ont arrêté leur production, d'autres fabricants de matériel de manutention ont réduit leurs effectifs.

Guebwiller

La zone d'emploi de Guebwiller est plus faiblement touchée par la montée du chômage, (+2,2 points pendant la crise pour +2,4 points pour l'ensemble de la région). Mais cette moindre évolution du taux de chômage ne provient pas d'une meilleure tenue de l'emploi sur ce territoire, puisqu'il s'est dégradé de près de 7,5 % durant la crise, avec une baisse de près de 10 % de l'emploi industriel, notamment chez les équipementiers automobiles.

Le ralentissement de la crise ne se traduit pas encore par une reprise de l'emploi



Source : Insee, Estimations d'emploi

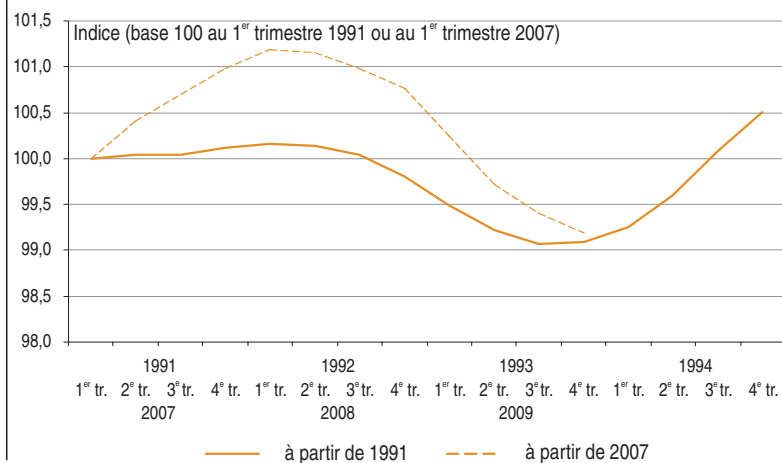
Regard sur la crise de 1993

La précédente récession économique, avant celle de 2008, remonte à l'hiver 1992-1993.

Ces deux périodes de récession affichent de nombreuses similitudes (contraction des exportations et des investissements des entreprises, recul de l'emploi, montée du chômage).

Elles sont cependant très différentes. En effet, la récession de 1993 était circonscrite à l'Europe, bien avant la mise en circulation de l'euro ; celle de 2008 concerne un ralentissement mondial de l'économie. Plus limitée géographiquement, la récession de 1993 fut également plus brève, et la baisse de l'activité moins intense.

► En 1993, l'emploi retrouve son niveau 18 mois après la récession Évolution de l'emploi salarié (données CVS-CJO) en France métropolitaine



Source : Insee, Comptes Nationaux

Dans un contexte international favorable en 1993, les perspectives de sortie de crise ont pu s'envisager dès le second trimestre. En 2009, la visibilité de l'avenir demeure incertaine malgré les évolutions positives de quelques secteurs d'activité.

effectifs industriels durant la crise, car en plus de la chimie, d'autres secteurs, parmi lesquels le textile et les équipementiers automobiles, sont également fortement fragilisés. Les difficultés du secteur de la chimie ont également affecté la zone d'emploi de Saint-Louis.

■
Serge AUVRAY
Véronique HEILI

Pour en savoir plus

"Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions", Insee Première n° 1295, mai 2010.

"Une demande sans tonus en Europe", Note de conjoncture, Insee, mars 2010.

"Un panorama de l'industrie en Alsace", Insee-Alsace, Chiffres pour l'Alsace n° 9, avril 2010.

"L'industrie en France", Insee Références web, Édition 2009.

Quelques éléments de cadrage

Dans un contexte de crise immobilière à l'œuvre depuis 2007, la crise financière consécutive à la crise des subprimes a brutalement conduit à une récession mondiale. La plupart des pays de la zone euro, ainsi que les États-Unis et le Japon, entrent en récession en 2008 ; la Chine et les pays émergents d'Asie, quant à eux, subissent un net ralentissement de leur activité économique. La contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées se répercute sur le marché du travail par une baisse de l'emploi et la hausse du chômage.

En France, les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles dès le début de l'année 2008 : au second trimestre, la baisse de 0,4 % du produit intérieur brut annonce la récession à venir. Durant quatre trimestres consécutifs, le PIB continue à se dégrader et le paroxysme de la crise est atteint au premier trimestre 2009. L'Allemagne, premier exportateur européen, se trouve également fortement affectée par la crise et enregistre durant cette période une chute de son PIB deux fois plus importante que la France.

La sortie de récession intervient en France au deuxième trimestre 2009. Dans la plupart des économies avancées, elle se précise au trimestre suivant grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en œuvre au cours de l'année.

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf **Secrétaire de rédaction** : Jérôme Cuvelard

Mise en page : Christian Milanini, Chantal Rousselle **Cartographie** : Christiane Kuhn

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2010 **ISSN** : 2104-4945 **Dépôt légal** : juin 2010